

Contrat de Dynamisation et de Cohésion de Monts et Barrages

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUE, POLITIQUES REGIONALES
Axe 1 : Renforcer les facteurs d'attractivité et favoriser l'accueil de populations						
1.1 : Renforcer l'offre de services au public dans ses différentes composantes						
Maintenir et qualifier le niveau de services de proximité de manière à rester attractif et favoriser l'accueil de nouvelles populations.						
Projets structurants						
1	Création d'un tiers-lieu (Saint-Léonard-de-Noblat)	Association l'escalier / Vincent Robert	175 054 €	43 640 €	AMI "Tiers-lieux" (CP juillet 2018)	NUMERIQUE
2	Etude et création d'une maison de santé pluriprofessionnelle multisite	CC Noblat	40 000 € (étude) A déterminer (travaux)	Maxi : 20 000 € (étude) et 200 000 € (travaux du projet global)		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
3	Etude de restructuration des services pour les personnes âgées et les personnes en fragilité sociale	CC Portes de Vassivière	50 000 €		Aide régionale contre-partie LEADER ou AAP "Santé" en cours de définition	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / SANTE
4	Préfiguration d'une maison d'accompagnement et de répit à orientation palliative (Eymoutiers)	Asso. L'arbre	38 000 €		AMI "Territoire du futur" ou AMI "Soutien aux projets socialement innovants" (après avis favorable de l'ARS)	SANTE / ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
5	Mise en place de la fibre optique à la maison de santé (Eymoutiers)	CC Portes de Vassivière	7 000 €	3 206 €		NUMERIQUE
Projets en amorçage						
	> Création d'une maison de services au public (Bujaleuf ou Eymoutiers) > Création d'une maison de services au public (Châteauneuf-la-Forêt/ CC Briance Combade) > Création d'une Halte garderie itinérante (Noblat) > Accueil pour personnes âgées (Linards)					AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / CLUSTER RURALITE / SILVER ECONOMIE
1.2/ 1.3 : Organiser et qualifier le développement d'une offre culturelle, de loisirs sportifs et de pleine nature						
Les qualités patrimoniales du territoire sont des ressources à mieux valoriser pour développer de nouvelles offres à destination de multiples publics (scolaires, clubs, habitants, groupes, individuels, locaux, touristes) et favoriser l'attractivité du territoire.						
Projets structurants						
6	Ateliers de la fabrique théâtrale (transformation des abattoirs d'Eymoutiers en équipement culturel)	Association Les abattoirs / Le Singe (Compagnie de théâtre)	866 200 €	Maxi : 20 % plafonnée à 150 000 €	Equipements culturels	CULTURE
7	Qualification de l'Espace P. Rebeyrolle avec mise aux normes des dispositifs de sécurité et amélioration de la qualité des visites par systèmes de flash codes (Eymoutiers)	Commune d'Eymoutiers	40 000 €	Maxi : 20 %	Equipements culturels	CULTURE / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
8	Rénovation du Cinéma (Châteauneuf-la-Forêt)	CC Briance Combade	114 500 €	Maxi : 20 %	Equipements culturels	CULTURE
9	Requalification d'espaces d'accueil des publics de la cité des insectes (Nedde)	Cité des insectes	23 000 €		Aide régionale contre-partie LEADER	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / TOURISME
10	Aménagements intérieurs et extérieurs du musée de la Résistance (Peyrat-le-Château)	Commune de Peyrat-le-Château	175 000 €	Maxi: 15 %	"Patrimoine - opérations globales" (étude et travaux) + FEADER 765	PATRIMOINE
Projets en amorçage						
	> Développement du tourisme pêche (construction de la filière, qualification d'hébergements pêche, topo-fiches de parcours, ...) > Etude et création d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine > Restructuration du gymnase, rénovation thermique, création d'un dojo et création d'un city stade à proximité (Châteauneuf-la-Forêt / CC Briance Combade) > Projet de centre de ressources et de formation technique pour la création artistique, développement de parcours de diffusion, inventaire des artistes et liste de promotion sur site internet (Saint-Léonard-de-Noblat)					PATRIMOINE / CULTURE / ENERGIE / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Axe 2 : Développer l'économie locale et valoriser les ressources patrimoniales						
2.1 : Construire une démarche globale de revitalisation des centres-bourgs pour une meilleure qualité de vie : commerces, services de proximité, habitat, espaces urbains						
Les trois centres-bourgs majeurs et les bourgs secondaires sont confrontés à des dégradations structurelles et à des problématiques d'habitat vacant. L'objectif est d'avoir une approche globale de la revitalisation de ces centres-bourgs en intégrant leurs différentes fonctions (services de proximité, habitat, espaces collectifs, mobilités, ...). Il convient d'accorder une attention particulière au maintien des commerces, la transmission-reprise des entreprises, de leur développement (en lien avec les problématiques de l'emploi) ou à des créations nouvelles.						
Projets structurants						
11	Mise en œuvre d'une OPAH Revitalisation Centre Bourg	CC de Noblat	729 000 €		Aide régionale sur l'animation et le projet d'amélioration énergétique (audit thermique, analyse et assistance)	LOGEMENT / ENERGIE
12	Mise en place d'un éco quartier	Commune d'Eymoutiers	200 000 €		AAP "Bâtiment du futur" (si construction de logements sociaux innovants)	ENERGIE
13	Création de services de proximité en milieu rural (Royères)	Communauté de communes de Noblat	Chiffrage en cours	Maxi : 60 000 € (multiple rural) Maxi : 45 000 € (derniers commerces)		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Projets en amorçage						
	> Démarche mutualisée : études et investissements pour la redynamisation des centres bourgs (CC Briance Combade/ Bujaleuf/ Neuvic-Entier/ St-Martin Terressus) > Requalification et restauration de l'îlot Denis Dussoubs: requalification espace Denis Dussoubs, de l'ancienne Mairie...reconversion ancien hôpital, de l'espace public à Saint-Léonard-de-Noblat (CC de Noblat) > Restructuration du centre historique et création d'itinéraires/ cheminements piétonniers (Eymoutiers) > Mise en place d'un éco quartier (St-Léonard de Noblat)					AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / CHANTIER "REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS" ENERGIE
2.2 : Favoriser et accompagner le développement des circuits courts						
L'agriculture demeure très présente sur le territoire au travers de productions de qualité (viande bovine et ovine...). Diverses formes de circuits courts se sont développées qu'il convient de soutenir et d'encourager (restauration collective, nouvelles organisations...).						
Projets structurants						
14	Création de commerces de proximité et solidaires : extension local du Cabas (St-Bonnet-Briance), création d'un bar associatif et d'une aire de bivouac (St-Méard), création d'une boucherie locale (St-Paul)	Communautés de communes de Noblat et de Briance Combade / Association "l'araignée au plafond"	615 000 € Chiffrage à préciser	maxi : 45 000 €/ projet		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Projets en amorçage						
	> Actions de sensibilisation et de promotion à la consommation de produits issus de circuits courts et/ ou de proximité (maitres d'ouvrages privés)					APPEL A PROJET "COOPERATION CIRCUITS ALIMENTAIRES LOCAUX" / AGRICULTURE / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
2.3 : Favoriser l'émergence de filières économiques et de stratégies collectives de réseaux d'entreprises						
L'idée est de faciliter la structuration de filières comme dans le secteur du bois. Celles liées aux éco-matériaux (terre crue) en lien avec la rénovation du bâti restent à explorer.						
Projets en amorçage						
	> Actions collectives économiques (PETR / entreprises du territoire) > Développement d'un pôle bois à Moissannes (CC Noblat)					ECONOMIE / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / FORET
2.4 : Construire des offres de formation liées aux filières et aux activités						
De par sa taille et de sa proximité avec Limoges, le territoire ne dispose pas de formations professionnelles ni de formations post bac. L'objectif est de commencer à mieux appréhender les besoins en compétences des entreprises et de concevoir de nouveaux outils.						
Projets en amorçage						
	> Mise en place d'une Action de développement de l'emploi et des Compétences Territoriales (ADECT) - démarche en négociation avec le Pays Sud Creusois					ECONOMIE / FORMATION / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

2.5 : Qualifier, créer et structurer l'offre touristique						
Territoire touristique bénéficiant des flux Limoges-Vassivière, l'offre d'hébergement touristique souffre d'un manque de qualification et d'une absence d'organisation d'ensemble y compris avec les territoires limitrophes.						
Projets structurants						
15	Qualification d'hébergements et de sites de pratique en lien avec les activités sports de nature (Sussac, St Méard, Châteauneuf-la-Forêt, La Croisille-sur- Briance, Neuvi-Entier, Masléon)	CC Briance Combade	147 000 €		Dans l'attente de la qualification du projet (finalisation de l'étude en cours)	TOURISME / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
16	Restauration de la collégiale de St-Léonard de Noblat et de la collégiale Saint-Etienne à Eymoutiers	Commune de St-Léonard-de-Noblat / Commune d'Eymoutiers	5 341 923 €	360 000 €	Maxi : 60 000€/ par tranche annuelle sur 3 ans (soit 15% de travaux plafonnés à 400 000€/ an/ projet)	PATRIMOINE
Projets en amorçage						
	> Accueil et mise en valeur du matériel ferroviaire en gare de Saint-Léonard-de-Noblat (Commune de Saint-Léonard de Noblat) > Développement de parcours d'excursions sur le territoire Vassivière/ Monts et Barrages/ PNR Millevaches					AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / PATRMOINE / TOURISME

Ingénierie du contrat						
Pour mettre en œuvre ce plan d'actions, la Région cofinancera une ingénierie généraliste (chef de projet territorial - animation du contrat) et thématique, en particulier en support des chantiers clés identifiés en matière de développement économique, d'attractivité et de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs.						
Ce cofinancement tiendra compte de la vulnérabilité du territoire et fera l'objet d'un dialogue de gestion annuel.						
	Chef de projet territorial - animation du contrat	PETR	0,5 ETP	maxi : 15 000 €/ an pour 0,5 ETP	Année 2018	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
	Chef de projet économie-emploi-formation (prestation)		0,7 ETP	maxi : 30 000 €/ an pour 1 ETP	Année 2018 (dégressivité ensuite)	
	Chargés de mission thématiques préférentielles du contrat (coordination des activités de pleine nature, ADECT)		1,5 ETP	maxi : 30 000 €/ an pour 1 ETP	A partir de 2019	
	Chargés de mission thématiques préférentielles du contrat (revitalisation des centre-bourgs)		1 ETP	A préciser	A préciser	

LEADER						
	LEADER - Contrepartie régionale	Soutien aux projets retenus en comité de programmation LEADER et répondant aux priorités régionales			Engagement des opérations en CP	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / LEADER